



Communiqué de presse
Gentilly, le 2 juin 2014

MISE EN OEUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC LA SOCIETE GILBERT DUPONT

Anevia, éditeur de logiciels d'optimisation des flux vidéo connectés, annonce la mise en place d'un contrat de liquidité.

A compter du 3 juin 2014, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Anevia a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI (Association française des marchés financiers) le 8 mars 2011 et approuvée par décision de l'AMF du 21 mars 2011, à la société de bourse Gilbert Dupont.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants initiaux ont été affectés au compte de liquidité :

- 150.000 € en espèces.

À propos d'ANEVIA

Editeur de logiciels spécialisé dans l'optimisation de flux vidéo multi-écrans, Anevia a été fondée en 2003 par les acteurs du projet VLC Media Player. Véritable pionnière des Content Delivery Networks vidéo, Anevia met au point des technologies innovantes qui permettent de regarder la télévision partout, tout le temps et sur n'importe quel périphérique. Les solutions logicielles Anevia sont utilisées à travers le monde par ses clients : diffuseurs, opérateurs télécom Tier-1 et Tier-2, ainsi que de nombreuses entreprises publiques et privées. La société a son siège social en France et dispose de plusieurs bureaux aux États-Unis, au Brésil, à Dubai et à Singapour. En 2013, Anevia a réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 millions d'euros en croissance de +40%.

Consulter le site Internet de la société : www.anevia-group.com

Contacts

ANEVIA

Tristan LETEURTRE, Directeur Général
Stéphane FAY, Directeur Financier

Tel : +33 1 81 94 50 92

Email : investisseurs@anevia.com

ACTIFIN

Alexandre COMMEROT
Charlène MASSON (relations presse)

Tel : +33 1 56 88 11 28

Email : anevia@actifin.fr



Libellé : Anevia
Code ISIN : FR0011910652
Mnémonique : ALANV
Nombre d'actions composant le capital social : 2.475.138